

Département du Morbihan
Arrondissement de PONTIVY
Canton de PLOERMEL
Commune de MOHON

Décision numéro 32/2023 du 04 septembre 2023

OBJET : PASSATION D'UN MARCHÉ DE SERVICES AVEC L'ENTREPRISE ART CAMP POUR UN CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA LIGNE DE VIE A L'ENSEMBLE POLYVALENT

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération du Conseil Municipal N° 11 du 13 juillet 2020 (rubrique N° 4) portant délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal et lui permettant notamment de préparer, passer, exécuter et régler les marchés de services qui peuvent être passés en procédure adaptée dans la limite de 20 000 euros HT,

Vu la proposition financière de la société ART CAMP en date du 29 novembre 2022,

Vu la délibération N° 2022-06-17-04 du 17 juin 2022 relatif à la publicité des actes des Collectivités Territoriales décidant de la publication sur le site internet de la Commune (www.mohon.fr) des actes règlementaires pris par les Autorités Communales à compter du 1^{er} juillet 2022,

DECIDE

Article 1^{er} : Il est passé avec effet au 13 août 2023 un marché de prestations de services avec la société ART CAMP à Pommeret (22) pour la vérification et l'entretien périodique de la ligne de vie à l'ensemble polyvalent au prix de 180 euros HT/an. Le contrat est d'une durée de 3 ans

Article 2 : la présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales de la Commune et un extrait sera publié sur le site internet www.mohon.fr Date de mise en ligne : 04 septembre 2023

Fait à Mohon le 04 septembre 2023
Le Maire,

Francis MAHIEUX

Le Conseil Municipal sera informé lors de la prochaine séance

